

6.3. Une vision claire sur vos comptes annuels – un outil gratuit mis en ligne par la BNB

AVOIR UNE VISION CLAIRE ET IMMEDIATE DE LA SITUATION COMPTABLE DE SON ENTREPRISE PEUT REPRESENTER UN DEFI. SI DE NOMBREUSES SOLUTIONS EXISTENT POUR AIDER LE CHEF D'ENTREPRISE À CE SUJET, ELLES SONT GENERALEMENT PAYANTES. LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (BNB) VIENT DE SORTIR UN NOUVEL INSTRUMENT QUI DONNE UN PREMIER APERÇU DE LA SITUATION COMPTABLE GLOBALE DE SON ENTREPRISE. CERTES, CET OUTIL NE REMPLACE PAS L'ANALYSE D'UN EXPERT, MAIS IL OFFRE GRATUITEMENT DE PRECIEUSES INFORMATIONS.

(° Par Jean-Christophe DEHALU)

La Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique (BNB) diffuse depuis peu une nouvelle version de son «dossier d'entreprise». Celui-ci propose, outre une synthèse des principales rubriques des comptes annuels, une analyse financière portant sur plusieurs années avec une comparaison sectorielle. L'outil est gratuit pour les entreprises qui déposent leurs comptes à la BNB, mais uniquement pour leurs propres données.

Le dossier d'entreprise est organisé autour des cinq thèmes suivants :

- ° Les données signalétiques de l'entreprise;
- ° Une synthèse des principales composantes des comptes annuels : bilan, compte de résultat, immobilisations et bilan social ;
- ° Un tableau de flux de trésorerie ;
- ° Une comparaison des principaux ratios financiers de l'entreprise avec le secteur d'activité clé son choix;
- ° Un positionnement de l'entreprise dans une classe de santé financière à laquelle est associée une probabilité de défaillance à 3 ans.

Le dossier d'entreprise ne peut être produit que s'il existe au moins deux comptes annuels, déposés auprès de la Centrale des bilans, établis selon un modèle normalisé pour entreprise et clôturés au Cours des 5 dernières années. Les Comptes annuels doivent en outre satisfaire à tous les contrôles arithmétiques et logiques légaux, ce qui est automatiquement le cas lorsque les comptes annuels sont déposés et acceptés au format XBRL.

L'application vous permet de définir les paramètres de production de votre propre dossiers et de le consulter gratuitement online ou de le télécharger au format PDF. Pour les informations relatives à d'autres entreprises ou si vous n'êtes pas client de la BNB, la consultation est payante.

Tous les détails de cette initiative sont disponibles sur le site internet de la BNB : www.nbb.be (Centrale des bilans > application Dossier d'entreprise).

DYNAMISME 01-02/2015